

**Doctorat ès sciences infirmières (PhD)
Doctorate in Nursing Science (PhD)**

**D471_2015 - Evaluation intermédiaire | Interim evaluation
Déroulement | Procedure**

| Préambule | Introduction |
|--|--|
| <p>D'entente avec la ou le doctorant-e, la directrice ou le directeur de thèse a la responsabilité de recommander à la Direction de l'IUFRS la composition d'un Comité de thèse au plus tard dix-huit mois après l'inscription au doctorat. Cette proposition sera soumise pour approbation à la Direction de l'Ecole doctorale.</p> <p>Le Comité de thèse est formé de la directrice ou du directeur de thèse et de la codirectrice ou codirecteur éventuel, ainsi que de deux expert-e-s. Le Comité reçoit les rapports annuels de la ou du doctorant-e et participe à l'évaluation intermédiaire. Une Présidente ou un Président du Comité de thèse est désigné parmi les expert-e-s.</p> <p>C'est également au moment de l'évaluation intermédiaire qu'est défini le format d'une thèse : par articles ou sous forme de monographie.</p> | <p>With the agreement of the student, the thesis director is responsible for recommending the composition of a thesis committee to the Direction of the Institute of Higher Education and Research in Healthcare – IUFRS. This should be submitted no later than eighteen months following the doctoral student's registration. The proposal will be submitted to the Direction of the Doctoral School of the University of Lausanne. The thesis committee is composed of the thesis director, possibly a co-supervisor, as well as two experts. The thesis committee also receives annual reports from the doctoral student and participates in the interim evaluation. A chairman of the committee is named among the experts. The thesis format is defined at the time of the interim evaluation: it can be a compilation of submitted papers or a monograph.</p> |
| <p>Au moins un mois avant l'évaluation, la ou le doctorant-e doit faire parvenir son rapport intermédiaire, son curriculum vitae, son rapport annuel et tout autre document qu'il juge pertinent aux membres du comité de thèse, ainsi qu'au secrétariat de l'IUFRS.</p> <p>Chaque membre du Comité évalue le rapport intermédiaire avant la séance d'évaluation à l'aide du formulaire «<i>Doctorat ès sciences infirmières : Rapport d'évaluation intermédiaire</i> » (F473) qu'il a reçu de la part du secrétariat de l'IUFRS et établit un rapport écrit qu'il remet à la Présidente ou au Président le jour de la séance d'évaluation intermédiaire.</p> | <p>The student should submit his intermediate report, Curriculum Vitae, annual report and any other relevant documents to the members of the committee and the secretariat of the IUFRS no later than one month prior to the interim evaluation.</p> <p>Upon receipt of these documents, each member of the committee evaluates the intermediate report before the interim evaluation session, using the « Thesis committee interim evaluation form » (F473) administered by the secretariat of the IUFRS and establish a written report that he gives the Chairman on the day of the interim evaluation.</p> |

Déroulement de la séance d'évaluation intermédiaire

La séance se déroule en français ou en anglais et dure environ 90 minutes.

Les membres du Comité de thèse se réunissent une quinzaine de minutes avant l'arrivée de la ou du doctorant-e. Pendant cette période, chaque membre du Comité expose l'évaluation qu'il a faite du rapport intermédiaire, reçu préalablement, à l'aide du formulaire « *Doctorat ès sciences infirmières : Rapport d'évaluation intermédiaire* » (F473). Suite à ce tour de table, les membres doivent s'entendre sur les points forts et les points faibles sur lesquels ils aimeraient questionner la ou le doctorant-e s'ils ne sont pas abordés lors de la présentation orale.

Puis, la doctorante ou le doctorant est invité à rejoindre le Comité de thèse. Après quelques mots de bienvenue et la présentation des membres du Comité de thèse, la Présidente ou le Président l'invite à faire un bref exposé de son travail de thèse en cours, sans excéder 30 minutes.

Il est attendu que les points suivants soient abordés:

- Mise en contexte globale du problème à l'étude;
- Recension des écrits;
- Présentation du cadre théorique;
- Pertinence et originalité de l'étude;
- Avancement des connaissances pour le développement de la discipline;
- Etapes prévues pour la poursuite de la recherche et ajustement de l'échéancier.

L'exposé terminé, la ou le Président-e remercie la ou le doctorant-e et invite les membres présents à poser des questions en donnant la parole à chaque membre du Comité. Le tour de parole commence avec les expert-e-s, membres du Comité de thèse étant les plus éloignés du ou de la doctorant-e, pour finir par la (co)directrice ou le (co)directeur de thèse. Au premier « round », les membres posent une question chacun. La ou le Président-e peut proposer autant de « rounds » de questions que le temps imparti le permet. Cette période ne doit pas dépasser 30 minutes.

The interim evaluation procedure

The session takes place in French or English and lasts around 90 minutes.

The members of the thesis committee meet fifteen minutes before the arrival of the doctoral student to discuss the evaluation of the interim report he has documented in the « Thesis committee interim evaluation form » (F473). The committee members then agree on the strengths and weaknesses on which they would like to question the doctoral student if these elements are not mentioned during the oral presentation. The official presentation commences with the Chairman welcoming the doctoral student at the agreed time. After introducing the members of the thesis committee, the Chairman invites the doctoral student to present his/her thesis. The presentation should be restricted to no more than 30 minutes.

In his presentation, the doctoral student is expected to:

- give an overview of the research topic and its context;
- describe the review of literature;
- present his theoretical framework;
- explain the relevance and originality of the study;
- summarize how his research contributes to the advancement of knowledge in his field;
- outline the planned steps for the continuation of his research and adjustments of the timeline.

At the end of the presentation, the Chairman thanks the doctoral student and invites each member of the committee to ask questions. He starts with the experts (the members of the thesis committee that are the least connected to the doctoral student's field) followed by the thesis co-supervisor and supervisor. In the first round, the members ask one question each. The Chairman may propose as many rounds of questions as the allotted time allows. This period must not exceed 30 minutes.

| | |
|---|--|
| <p>Délibérations</p> <p>Une fois la présentation terminée, la ou le doctorant-e se retire pour que le Comité délibère sous l'autorité du ou de la Président-e. Celui-ci invite chaque membre du comité de thèse à donner son appréciation sur le rapport intermédiaire (travail écrit) et sur les aptitudes du ou de la doctorant-e à la communication orale, qu'il documente dans le formulaire «<i>Doctorat ès sciences infirmières : Rapport d'évaluation intermédiaire</i> » (F473). Le tour de parole commence avec les expert-e-s, membres du Comité étant les plus éloignés de la ou du doctorant-e, pour finir par la (co)directrice et le (co)directeur de thèse.</p> <p>Sur la base de ces deux évaluations, les membres du Comité statuent et la ou le Président-e remplit le «<i>Procès-verbal d'évaluation intermédiaire</i>» (F375) que les membres signent tour à tour. L'évaluation intermédiaire se termine par une mention de réussite ou d'ajournement. La décision du Comité de thèse doit être prise à la majorité des voix. En présence d'égalité des voix, la ou le Président-e a un vote prépondérant.</p> | <p>Deliberations</p> <p>Once the presentation is over, the doctoral student leaves the room and the Chairman leads the deliberation. He invites each member of the committee to give their evaluation of the interim report (written work) and of the skills of the doctoral student in oral communication, as documented in the « Thesis committee interim evaluation form » (F473). This process starts with the experts least connected to the doctoral student's field, followed by the co-supervisor and supervisor.</p> <p>Based on the two evaluations, the committee members decide on the evaluation and the Chairman fills out the "Interim evaluation minutes" (F375), that is then signed by each committee member. The interim evaluation will lead to a "Pass" or a "Deferment". The thesis committee's decision must be decided by a majority vote. In the case of a tie, the Chairman has the casting vote.</p> |
| <p>La mention « réussite » est accordée lorsque le travail est jugé globalement satisfaisant. Les membres du Comité de thèse peuvent formuler des recommandations pour la bonne suite du travail à effectuer, ainsi que des modifications mineures à apporter au protocole de thèse.</p> | <p>A " Pass" is given to a doctoral student whose work is globally judged to be satisfactory. The members of the thesis committee may make recommendations for the continuation of the research project and specify minor changes to the thesis protocol.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>La mention « ajournement » est donnée lorsque le travail est jugé incomplet ou globalement insatisfaisant. Lors d'un ajournement, la ou le doctorant-e reçoit les recommandations des membres du Comité de thèse et dispose de deux mois pour effectuer les modifications exigées. Une seconde séance d'évaluation doit avoir lieu. Un échec à la seconde évaluation met fin à la participation au programme doctoral. Si, pour des circonstances exceptionnelles, la ou le doctorant-e ne peut respecter l'échéancier prévu, il doit le plus rapidement possible en préciser les motifs par écrit à la Présidente ou au Président du Comité de thèse, tout délai non autorisé mettant automatiquement fin à la participation au programme doctoral.</p> | <p>A " Deferment" is given to a doctoral student whose work is judged incomplete or globally unsatisfactory. In the case of a deferment, the student is given recommendations by the members of the thesis committee and is given two months to make the required changes. He must then undergo a second evaluation session. Should the doctoral student be unsuccessful for the second evaluation it will result in the termination of his doctoral program. If, in exceptional circumstances, the doctoral student cannot meet the deadline, he shall give the reasons in writing to the Chairman of the thesis committee as soon as possible. Any unauthorized delay will automatically terminate his participation in the doctoral program.</p> |
| <p>La ou le Président-e remercie sincèrement les membres du Comité au nom de l'IUFRS.</p> | <p>The Chairman then warmly thanks the committee members on behalf of the IUFRS Institute.</p> |
| <p>Annnonce de la décision La ou le Président-e invite la ou le doctorant-e à revenir dans la salle. Il lui fait part de la décision des membres du Comité. L'appréciation des membres du Comité relativement à la qualité des travaux tels qu'indiqués dans le «<i>Procès-verbal d'évaluation intermédiaire</i>» (F375) lui seront communiqués dans les jours qui suivent l'évaluation intermédiaire.</p> | <p>Announcement of the decision The Chairman invites the doctoral student back into the room. He communicates the committee's decision to him or her. The committee member's evaluation on the quality of the student's work, as recorded in the "Interim evaluation minutes" (F375), is sent to the doctoral student in the following days.</p> |
| <p>Rapport de la ou du Président-e Après l'évaluation intermédiaire, la ou le Président-e transmet à la Direction de l'IUFRS les documents officiels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents « <i>Doctorat ès sciences infirmières : Rapport d'évaluation intermédiaire</i> » (F473) établis et signés par chaque membre du Comité de thèse. • Le « <i>Procès-verbal d'évaluation intermédiaire</i> » (F375) signé par tous les membres du Comité de thèse. | <p>Chairman's Report After the interim evaluation session, the Chairman sends the following official documents to the IUFRS Administration:</p> <ul style="list-style-type: none"> • The « Thesis committee interim evaluation form » (F473), drawn up individually and signed by each member of the thesis committee. • "Interim evaluation minutes" (F375), signed by the members of the thesis committee. |
| <p>Ces documents sont conservés au dossier de la doctorante ou du doctorant.</p> | <p>These documents are kept in the doctoral student's dossier.</p> |